



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 30/2015
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 28	Votants : 29	Procurations : 01

Reçu en Préfecture le : 02 AVR. 2015	Certifié exécutoire
Affiché le : 01 AVR. 2015	

L'An deux mille quinze, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 mars 2015

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

PROCURATIONS

M. BERNES à M. ANDUZE

SECRETARE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Construction de jardins solidaires - demande de subvention au Conseil Départemental.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention pour les travaux de création des jardins solidaires auprès du Conseil Départemental.

Pour rappel, ce projet a été inscrit au budget à hauteur de 150 000 € TTC (125 000 € HT subventionnables) pour les travaux.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental pour la création des jardins solidaires communaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 30 mars 2015

Le Maire

Lysiane MAUREL

